



Commune de
La Peyratte

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept le quatre septembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean-Claude GUERIN, Maire.

Présents : M. GUERIN Jean-Claude, Mme PROTTEAU Joëlle, M. HERRIBERRY Dimitri, Mme RECOUPE Sylvie, Mme BREMENT-MARQUIS Monique, Mme PILLOT Marguerite, Mme MICHEAU Séverine, M. FRANCOIS Xavier, M. DUBOIS Victorien, et M. JAMONNEAU Claude

Absents : M. RAUX Samuel, M. GUILBAUT Bernard, Mme BEAUFORT Magalie, Mme BUTET Laetitia et M. GOURBEAU Benjamin

Pouvoirs : M. RAUX Samuel a donné pouvoir à M. HERRIBERRY Dimitri
M. GUILBAUT Bernard a donné pouvoir à M. GUERIN Jean-Claude
Mme BEAUFORT Magalie a donné pouvoir à M. FRANCOIS Xavier

Secrétaire : Mme MICHEAU Séverine

Début de la séance à 20h30

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 31 juillet 2017 :

Aucune observation

Vote : 13 pour

DELIBERATIONS

→ APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU

Vu l'initiative du maire d'engager en janvier 2017 une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme afin de modifier l'objet de l'emplacement réservé 2 « extension d'un établissement médico-social » et de supprimer en totalité l'emplacement réservé 1.

Le projet de modification, l'exposé de ces motifs a été mis à disposition du public pendant un mois, du 26 juin au 26 juillet 2017. Aucune observation n'a été déposée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'adopter la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.

VOTE : voix 13 POUR

- Adopte la modification simplifiée du PLU

→ AUTORISATION DE POURSUITES – COMPLEMENT – BUDGETS ANNEXES

Afin de compléter la délibération prise le 24 avril 2017, outre l'autorisation de poursuite sur le budget principal, Monsieur le Maire donne une autorisation de poursuite sur les budgets annexes (Lotissement des Belletières...) liés au budget principal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser la poursuite de tous les actes par le "comptable public de la trésorerie d'Airvault-Vallée du Thouet" afin de recouvrer les recettes de la collectivité

VOTE : voix 13 POUR

- Donne un avis favorable pour cette autorisation de poursuite

→ CHANGEMENT DE GRADE DE LA SECRETAIRE

Monsieur le Maire annonce que Madame PRUNIER Cécile a obtenu son examen professionnel d'adjoint administratif 1^{ère} classe, le 7 juillet 2017.

A compter du 1^{er} septembre 2017, Madame PRUNIER Cécile sera rémunérée sur ce nouveau grade.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver ce changement de grade

VOTE : voix 13 POUR

- Donne un avis favorable

→ TARIFS CANTINE ET REGLEMENT INTERIEUR – RENTREE 2017-2018

Comme chaque rentrée scolaire, les tarifs cantine sont revus. Monsieur le Maire nous rappelle les prix appliqués actuellement : 2,50 € / enfant et 5,20 € / adulte. Il tient à nous signaler que le prix de revient d'un repas maternelle est de 3,23€ et primaire 3,35€.

Au vu des changements à venir, l'assemblée souhaite augmenter ces tarifs de 0,10 € par enfant, soit 2,60 € / enfant – celui adulte reste inchangé.

Le règlement intérieur a été modifié comme suit (voir annexe).

Désignation	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Repas enfant	2.40 euros	2.50 euros	2.60 euros
Repas adulte	5.00 euros	5.20 euros	5.20 euros

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver ces nouveaux tarifs pour la rentrée 2017/2018.

VOTE : voix 13 POUR

- Donne un avis favorable

RAPPORT DES COMMISSIONS

➤ **Rapport de M. Samuel RAUX – adjoint délégué à la commission voirie,**

M. FRANCOIS Xavier informe qu'un problème d'eau chaude aux vestiaires s'est produit le week-end dernier. L'entreprise de la Cigec a été prévenue.

Une réunion d'information aux riverains de la Rue des 4 Vents est programmée lundi 11 septembre à la mairie pour présenter les travaux dans la rue.

➤ **Rapport de M. Dimitri HERRIBERRY – adjoint délégué à la commission animation,**

M. HERRIBERRY Dimitri informe que le petit bulletin est en préparation. Le repas des aînés est proposé le 24 ou le 26 octobre. La vente aux enchères de la supérette est fixée le 13 septembre.

Rapport de M. PROTTEAU Joëlle – adjoint délégué à la commission solidarité, agriculture, culture, cimetière,

Mme PROTTEAU Joëlle informe que la procédure d'abandon des concessions arrive à son terme ; ces concessions peuvent maintenant être reprises.

Pour le plan canicule, 15 personnes ont été contactées ; cette attention a été appréciée.

INFORMATIONS DIVERSES

- 1) Monsieur le Maire informe qu'une réunion pour évoquer une éventuelle modification du règlement du PLU est prévue le 18 septembre.

- 2) Madame BREMENT-MARQUIS fait part d'un problème de voirie (enrobé défectueux) à la Valinière. Elle propose qu'une rencontre avec les riverains se fassent afin de trouver une solution.
De plus, elle regrette que la venue du sous-préfet n'est pas été plus préparée ; un plan de la commune, des documents sur les projets en cours, un récapitulatif du budget (par exemple) auraient pu être remis.

- 3) Monsieur le Maire annonce que les appels d'offre du Mille Club vont être lancés.

- 4) Monsieur le Maire explique qu'un marronnier mort doit être enlevé sur la place. Un contrôle sanitaire des autres arbres est nécessaire.

- 5) Madame GARNIER Stéphanie a été nommée directrice de l'école maternelle à la place de Madame HUCHET Charlotte. La rentrée scolaire s'est bien passée. Monsieur JAMONNEAU Claude ajoute qu'il y a un problème d'horaire pour revenir chercher les enfants à la fin des cours.

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE 2 OCTOBRE 2017

FIN DE SEANCE A 22H15